

dit, en effet: « 1501 — apparuit his diebus Lugduni in Gallia, homo, natione italus, nomine Johannes, qui se Mercurium malluit appellari. . . . » puis il ajoute : « Aliquanto tempore apud regem Gallorum in precio fuit . . . » Ce roi était Louis XII, puisque Louis XI était décédé en 1483.

M. le docteur Desbarreaux-Bernard s'est aussi posé cette question : « Selon Delandine, dit ce "savant bibliographe, Jean Mercure parut à Lyon en 1478. . . . n'y demeura que quelques mois, et disparut tout à coup, sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. . . . » Pour nous, qui connaissons maintenant l'œuvre de Jean Mercure, et qui savons qu'elle a été imprimée à Lyon, le 26 mai 1501, il est bien évident que le biographe lyonnais n'était pas bien fixé sur les faits et gestes du personnage qu'il nous fait connaître.

« Il est bien évident aussi que, d'après cette date, le roi Louis, le *Ludovicus* auquel Mercure prodigua, à chaque page, les éloges les plus emphatiques, ne peut être que Louis XII, d'où Ton pourrait conclure que ledit Mercure, arrivé à Lyon en 1478, y était encore en 1501, puisqu'il y faisait imprimer : « *Jussu il mandato magnifia domini Joannis Mercurii,* » ce que nous appelons ses *Lamentations*. Il aurait donc séjourné au moins vingt-trois ans à Lyon, ce qui détruirait complètement l'assertion de Delandine.

« Nous l'avouons pourtant, cette conséquence ne nous satisfait nullement. Un passage de ce livre a mis le doute dans notre esprit. Ce passage le voici : Jean Mercure, s'adressant au Roi très-chrétien, se qualifie ainsi : « *Et chrislianissime atque imperatore mçtjstatis tue, ferventi vaii luo, Joanni Mercurio....* » Connaissant les rapports intimes qui, d'après Delandine, ont existé entre Louis XI et Jean Mercure, ce langage n'a rien de bien extraordinaire, mais le *Vaii tuo* adressé à Louis XII devient alors fort problématique, quoi-